



SOCIOLOGIE VISUELLE  
DÉPARTEMENT  
Françoise Routhier  
Pierre Fraser  
ÉDITIONS PHOTO|SOCIÉTÉ  
N° 4

# Plaidoyer pour une recherche militante

Citer cet article

Veilleux, M-E. (2023), « Plaidoyer pour une recherche militante », *Sociologie Visuelle*, n° 4, François Routhier et Pierre Fraser (éds.), Québec : Photo|Société, pp. 267-272.

Marie-Eve Veilleux<sup>1</sup>

## Affiliations

1 Militante pour les droits des personnes handicapées.

**Résumé.** — Au Québec, la situation sociale des personnes handicapées stagne depuis des décennies. Les avancées dans un domaine s'accompagnent souvent de reculs dans d'autres domaines, résultat d'une succession de décisions politiques néolibérales et capacitistes. Que ce soit pour accéder à l'emploi, au logement, aux transports, à de l'aide humaine ou aux commerces de proximité, les barrières que doivent franchir les personnes handicapées pour participer pleinement à notre société sont encore trop nombreuses et tenaces. Malgré l'adoption de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* il y a deux ans, et alors que les provinces canadiennes adoptent des lois beaucoup plus contraignantes pour éradiquer les obstacles à l'accessibilité, la question ne semble pas effleurer l'esprit de nos décideuses et décideurs et est encore bien marginale dans le discours public au Québec.

**Mots clés.** — Recherche militante ; handicap ; posture scientifique.

**L**a recherche sur le handicap devrait permettre d'outiller tant les personnes en position de pouvoir que les militantes et militants, mais en raison d'un manque de reconnaissance et de visibilité, les décisions sont généralement prises par des personnes qui connaissent peu les réalités des personnes handicapées et encore moins les effets du capacitarisme sur leurs propres réflexions et orientations. Ces décisions sont donc influencées par d'autres impératifs, notamment économiques. Face à cette situation, les contre-pouvoirs jouent un rôle essentiel pour faire respecter les droits des personnes handicapées et éviter les reculs. Cependant, le contexte de défense des droits des personnes handicapées traverse également une période difficile. Sous-financés depuis des années, les organismes du milieu des personnes handicapées font des miracles

avec les moyens du bord, mais leurs revendications n’arrivent malheureusement pas à s’imposer dans les médias et le discours public.

## 1. Le cas Jonathan Marchand

En août 2020, Jonathan Marchand a campé devant l’Assemblée nationale pour protester contre sa situation de détention dans un CHSLD depuis près de dix ans en raison de son utilisation d’un respirateur et de son besoin d’aide humaine au-delà de la limite allouée pour habiter à domicile. Cette action a attiré l’attention des médias pendant plusieurs jours et a finalement conduit à une entente de projet pilote négociée avec le gouvernement. Bien que cette action ait eu un certain impact médiatique, elle a rapidement été éclipsée par d’autres faits divers. Malheureusement, cette situation n’est pas rare. Par exemple, la rémunération des personnes ayant une déficience intellectuelle a fait la une des journaux, lorsque Walmart a mis fin à un programme d’employabilité<sup>1</sup>, mais le problème de l’exploitation de ces personnes est bien plus grave<sup>2</sup>, et a été rapidement oublié par les médias. Cependant, malgré les difficultés, l’action de Jonathan Marchand a donné l’espoir de voir naître un mouvement de contestation pour revendiquer notamment le droit de choisir son lieu de résidence et son indépendance, mais un an après cette action, le gouvernement a abandonné l’entente conclue avec Jonathan Marchand, préférant gérer l’accès à l’aide humaine au cas par cas, ce qui a fait porter le fardeau aux individus plutôt qu’aux institutions. Ce nouveau souffle s’est donc avéré bref, peut-être en raison des luttes quotidiennes des personnes handicapées exacerbées par la pandémie.

Ainsi, face à ce type de situation, la disponibilité de données probantes et l’ancrage dans la théorie sont essentiels pour appuyer la recherche de solutions, la prise de décisions et la formulation de revendications. L’inclusion de groupes et de personnes handicapées au sein des équipes de recherche, afin de prendre en compte leur perspective est de plus en plus courante, notamment en recherche participative, en recherche-action et en recherche émancipatoire<sup>3</sup>. Toutefois, il semble y avoir un écart important entre la production de connaissances et la mise en application des résultats qui en découlent par les entités gouvernementales. La communauté scientifique peut « produi[re] des connaissances sur des faits humains, sociaux [dans le but] d’aider à construire des débats

---

<sup>1</sup> Radio-Canada (2018, 29 mars), *Walmart congédie ses employés présentant une déficience intellectuelle*, URL : <https://tinyurl.com/3d32ds9z>.

<sup>2</sup> Rettino-Parazelli K. (2018, 7 avril), *L’affaire Walmart n’est que « la pointe de l’iceberg*, Le Devoir, URL : <https://tinyurl.com/2z6kev4a>.

<sup>3</sup> Boucher, N. (2004), « Handicap, Recherche et Changement Social. L’émergence du paradigme émancipatoire dans l’étude de l’exclusion sociale des personnes handicapées », *Lien Social Et Politiques*, vol. 50, pp. 147–164, DOI : doi.org/10.7202/008285ar.

[...]<sup>4</sup> », mais si elles ne sont pas utilisées par les décideuses et décideurs pour améliorer la qualité de vie des personnes handicapées, ces dernières demeurent condamnées à être des citoyennes et citoyens de seconde zone.

## 2. La recherche militante

À partir de ces constats, j'ai voulu me pencher sur le rôle de la communauté scientifique dans la propulsion de changements sociétaux en faveur de l'émancipation des personnes handicapées. Mes lectures sur les différents rôles que peuvent jouer les scientifiques m'ont dirigée vers la recherche militante, qui me semble une option nécessaire pour sortir le Québec de son inaction en ce qui concerne les droits des personnes handicapées. Dans les prochains paragraphes, j'offrirai un aperçu de ce rôle dans le contexte de la recherche sur le handicap, un sujet assez peu abordé en français.

Dans un article comparant le militantisme académique de chercheuses et chercheurs en agriculture urbaine aux États-Unis et la culture universitaire française, Salomon Ca-vin et ses collègues définissent la recherche militante comme un moyen « de formuler et de mettre en œuvre des stratégies d'émancipation<sup>5</sup> ». La recherche militante a émergé « des traditions critiques les plus ancrées dans ce pays [et] s'inscrit dans la continuité historique de la lutte pour les droits civiques et la défense des minorités ethniques<sup>6</sup> ». La posture militante adoptée par certaines communautés scientifiques aux États-Unis n'est pas étrangère à la « réévaluation critique des catégories de pensée dominantes en sciences sociales<sup>7</sup> », notamment avec les études féministes ou les études postcoloniales. Cette remise en question des relations de pouvoir et des rapports d'oppression permet ainsi de « produire des savoirs d'action<sup>8</sup> ».

Dans leur analyse des différentes postures adoptées par les scientifiques dans leur rapport au militantisme, Vézina et Gagnon définissent la posture « avec le militantisme [comme une] opportunité de remettre en question, de critiquer, de changer, de transformer [qui] se mobilise ainsi, en partant d'un positionnement épistémologique et méthodologique qui se veut propice à l'action<sup>9</sup> ». Dans une étude de cas où l'une des auteures a adopté personnellement la posture « avec le militantisme » pour ses recherches doctorales et postdoctorales en sciences infirmières, elle partage le besoin pour le

---

<sup>4</sup> Lavigne, C. (2007), « Analyse qualitative du rapport du chercheur à son objet, le handicap : Le chercheur impliqué dans une situation de handicap et travaillant sur le handicap, est-il un chercheur handicapé ? », *Actes du colloque Bilan et prospectives de la recherche qualitative*, p. 94, URL : <https://tinyurl.com/epsnsepx>.

<sup>5</sup> Salomon, C., Boisvert, J., Ranocchiari, S., et als. (2021), « L'engagement militant dans la recherche en agriculture urbaine. Réflexions sur le contexte français au miroir du *scholar activism* nord-américain », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 29, n° 3, DOI : doi.org/10.1051/nss/2021058, p. 291.

<sup>6</sup> *Idem.*, p. 290.

<sup>7</sup> *Idem.*, p. 291.

<sup>8</sup> *Idem.*

<sup>9</sup> Vézina, C., Gagnon, M. (2014), *Aporia*, vol. 6, n°2, URL : doi.org/10.18192/aporia.v6i2.2849, p. 32.

scientifique de « faire appel à des concepts et des théories qui peuvent d'une part, lui fournir les outils nécessaires pour remettre en question ce qui est pris pour acquis (incluant des pratiques cliniques) et d'autre part, le guider dans la production de savoirs infirmiers politiques<sup>10</sup> ». Cette focalisation sur l'action pour transformer le système en place fait cruellement défaut à la recherche québécoise, du point de vue militant. Il est nécessaire de s'engager activement dans la recherche militante pour formuler et mettre en œuvre des stratégies d'émancipation qui remettent en question les relations de pouvoir et les rapports d'oppression dans la société. En cela, la posture « avec le militantisme » peut être une voie prometteuse pour les scientifiques qui souhaitent s'engager activement dans la production de savoirs d'action visant à transformer la réalité sociale.

Une des raisons qui pourrait expliquer l'hésitation des chercheuses et chercheurs à adopter une posture militante est l'impression de perte d'objectivité. Cette question est au cœur de débats, notamment au Québec où la vision majoritaire de la recherche est celle de la neutralité, que Vézina et Gagnon définissent comme une posture du scientifique « face au militantisme », c'est-à-dire « un processus rigoureux, neutre, objectif, impartial qui se déroule dans l'univers académique et qui produit un savoir "au service des cercles scientifiques qui s'auto-évaluent"<sup>11</sup> ». De plus, le contexte actuel semble particulièrement hostile aux scientifiques qui souhaitent mettre en lumière les rapports de pouvoir et critiquer l'ordre établi, pensons notamment à la saga du mot en N<sup>12</sup> à l'Université d'Ottawa ou même une chronique dénonçant l'ouverture d'un poste universitaire sur l'éducation anti-raciste à la même université comme étant de la pseudo-science<sup>13</sup>. À ce sujet, Vézina et Gagnon rappellent que « tout chercheur est socio-historiquement situé<sup>14</sup> ». Chaque décision est ainsi teintée de subjectivités dont il est impossible de se débarrasser. Depuis plusieurs décennies, de nombreuses figures de la recherche et du militantisme affirment qu'au lieu de valoriser la neutralité, il serait plus bénéfique de mettre au jour nos subjectivités, de les prendre en considération et de les faire coexister avec les savoirs et méthodes théoriques. Vézina et Gagnon précisent que la posture du scientifique envers le militantisme « renvoie à une dynamique et non, en soi, à un statut<sup>15</sup> », ce qui permet une fluidité dans le temps et selon le sujet, les circonstances, etc.

En ouvrant leur pratique scientifique à la perméabilité entre objectivité et subjectivité, les scientifiques peuvent affiner leur réflexion sur leurs propres biais. D'où vient mon

<sup>10</sup> *Idem.*, p.35

<sup>11</sup> Vézina, C., Gagnon, M. (2014), *op. cit.*, p. 31.

<sup>12</sup> Fortier, M. (2020, 20 octobre), *Le milieu universitaire dénonce une 'attaque' contre la 'liberté académique'*, Le Devoir, URL : <https://tinyurl.com/2vjzhwpc>.

<sup>13</sup> Facal, J. (2022, 22 décembre), *L'Université d'Ottawa n'est que la pointe de l'iceberg*, Journal de Montréal, URL : <https://tinyurl.com/5hae23c9>.

<sup>14</sup> Vézina, C., Gagnon, M. (2014), *op. cit.*, p. 31.

<sup>15</sup> *Idem.*, p. 30.

intérêt pour le handicap ? Quelles expériences de recherche et quels savoirs m'ont été offerts lors de ma formation ? Quelles recherches sont financées par les bailleurs de fonds et qui sont ces derniers ? Est-ce que ma méthodologie reproduit les relations de pouvoir vécues par les participantes et participants à ma recherche ? Est-ce que le savoir que j'ai produit a fait une différence dans la communauté étudiée ? Toutes ces questions exercent une influence sur les décisions concernant le choix d'un sujet de recherche ou la conception d'une étude. Selon moi, elles sont au cœur de la recherche militante. En effet, la recherche militante implique une réflexion critique sur les relations de pouvoir qui peuvent être reproduites dans le cadre de la recherche, et sur la façon dont la recherche peut contribuer à l'émancipation des communautés étudiées. Cela implique de tenir compte des perspectives des participantes et participants à la recherche, ainsi que des perspectives des scientifiques eux-mêmes, qui sont influencées par leur propre positionnement social et leur expérience personnelle.

## Conclusion

La recherche militante est de plus en plus reconnue, notamment aux États-Unis, où l'Institut Paul K. Longmore sur le handicap a récemment annoncé un financement d'un million de dollars pour organiser des ateliers visant à soutenir les chercheuses et chercheurs sur le handicap qui font de la recherche militante<sup>16</sup>. Je ne prétends pas que toutes les chercheuses et chercheurs sur le handicap doivent se joindre au militantisme. Je considère toutefois que la création d'une communauté scientifique autour de la recherche militante dans le domaine du handicap permettrait de soutenir l'émancipation des personnes handicapées au sein de notre société.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Boucher, N. (2004), « Handicap, Recherche et Changement Social. L'émergence du paradigme émancipatoire dans l'étude de l'exclusion sociale des personnes handicapées », *Lien Social Et Politiques*, vol. 50, DOI : doi.org/10.7202/008285ar, pp. 147-164.
- Facal, J. (2022, 22 décembre), *L'Université d'Ottawa n'est que la pointe de l'iceberg*, Journal de Montréal, URL : <https://tinyurl.com/5hae23c9>.
- Fortier, M. (2020, 20 octobre), *Le milieu universitaire dénonce une ‘attaque’ contre la ‘liberté académique’*, Le Devoir, URL : <https://tinyurl.com/2vjzhwpc>.
- Lavigne, C. (2007), « Analyse qualitative du rapport du chercheur à son objet, le handicap : Le chercheur impliqué dans une situation de handicap et travaillant sur le

<sup>16</sup> Longmore Institute (2023, 3 janvier), *EMERGE project announcement*, Paul K. Longmore Institute on Disability, URL : <https://tinyurl.com/msubnuk9>.

handicap, est-il un chercheur handicapé ? », *Actes du colloque Bilan et prospectives de la recherche qualitative*, URL : <https://tinyurl.com/epsnsep>.

Longmore Institute (2023, 3 janvier), *EMERGE project announcement*, Paul K. Longmore Institute on Disability, URL : <https://tinyurl.com/msubnuk9>.

Radio-Canada (2018, 29 mars), *Walmart congédie ses employés présentant une déficience intellectuelle*, URL : <https://tinyurl.com/3d32ds9z>.

Rettino-Parazelli, K. (2018, 7 avril), *L'affaire Walmart n'est que la pointe de l'iceberg*, Le Devoir, URL : <https://tinyurl.com/2z6kev4a>.

Salomon, C., Boisvert, J., Ranocchiari, S., et als. (2021), « L'engagement militant dans la recherche en agriculture urbaine. Réflexions sur le contexte français au miroir du ‘scholar activism’ nord-américain », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 29, n° 3, DOI : doi.org/10.1051/nss/2021058, pp. 288–298.

Vézina, C., Gagnon, M. (2014), *Aporia*, vol. 6, n°2, URL : [doi.org/10.18192/aporia.v6i2.2849](https://doi.org/10.18192/aporia.v6i2.2849).